



Réunion conseil syndical sans le syndic

Par cara

Bonjour

PUIS JE ORGANISER UNE REUNION DU CONSEIL DYNDICAL DE COPROPRIÉTÉ SANS LE SYNDIC MAIS DES MEMBRES NE SERONT PAS TOUS PRÉSENTS CAR ILS NE VEULENT PAS;

MERCI

CG du forum marques de politesse

Ecrire tout votre texte en majuscules est un signe d'agressivité

Par yapasdequoi

Bonjour ? Merci ?

Vous ne devriez pas écrire en majuscules.

Et votre question ne concerne pas le domaine pénal.

Sur l'autre discussion, on vous a déjà dit que c'était possible et même recommandé.

La réunion du CS peut/doit se faire sans le syndic.

Et ceux qui ne veulent pas venir ont le droit aussi : personne n'ira les chercher de force.